

INTERVENTION GROUPE CGT SUR LA CONJONCTURE 07/07/2009

Julien RUIZ

Chers collègues,

L'avis sur la conjoncture qui nous est soumis dresse un tableau plutôt juste de la réalité socio économique de l'Aquitaine. Je crois que nous pourrions tous nous accorder sur le constat dramatique de la situation et sur le fait que nous traversons une crise économique, sociale et environnementale d'une ampleur inconnue de nos générations qui met en cause notre cohésion sociale. Il nous paraît toutefois nécessaire de souligner que les salariés sont ceux qui subissent particulièrement les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables. Les chiffres pour l'aquitaine sont particulièrement éloquentes : le nombre de chômeurs : +23% en 1 an ; le taux de chômage chez les jeunes atteint des sommets ; un recours au chômage partiel multiplié par plus de 20 ; C'est une évidence que de constater, et pour nous de regretter, le décalage entre les mesures et les milliards déployés pour les banques et les entreprises et la quasi absence de volonté politique et de moyens destinés à la protection des salariés. Les fortes mobilisations syndicales en sont l'expression.

Pour la CGT, cette crise n'est ni conjoncturelle, ni venue exclusivement d'ailleurs et extérieure à notre pays. Elle est l'éclatement prévisible des contradictions d'un mode de développement, et d'une structuration de nos économies marquée par la domination des logiques financières et la recherche effrénée de rente à deux chiffres pour les actionnaires. Il en résulte une « déformation » chronique, de plus en plus inégalitaire de la répartition des richesses, qui repose essentiellement sur la dévalorisation du travail: faiblesse des salaires, des retraites, précarité galopante puisqu' aujourd'hui 2 emplois sur 3 créés sont précaires, mais aussi l'exclusion du monde du travail de millions de salariés. Le rapport COTIS confirme cette faiblesse relative de la part des salaires dans la valeur ajoutée depuis 20 ans, et en particulier son net recul durant la période 1983-1990. L'autre conséquence c'est la prise de pouvoirs des marchés financiers qui font en toute circonstance de la rémunération des capitaux la boussole des choix de gestions des grandes groupes, et des politiques gouvernementales au détriment de l'emploi, de l'investissement, du développement durable. Ainsi au fil du temps les placements financiers sont devenus plus dynamiques que l'investissement productif créateur d'emplois, la part des dividendes dans la VA est passée de 5% en 1985 à 25% à ce jour, l'investissement dans la R&D lui ne cesse de stagner à 2,2 % du PIB.

Dans ce contexte, l'adoption du plan de relance présidentiel, déjà très limité par son ampleur et principalement axé sur le soutien à l'investissement sans contrepartie sur l'efficacité en matière d'emploi, n'est pas à la hauteur des enjeux. Encore moins les nouveaux projets gouvernementaux que sont la banalisation du travail du dimanche, le recul de l'âge de la retraite, la casse du statut de la fonction publique qui révèlent qu'une fois de plus, ce sont les salariés qui servent de variable d'ajustement dans cette crise. Décidemment les enseignements n'ont pas été tirés.

A crise structurelle, réponse structurelle. La sortie de crise nécessite de revoir en profondeur l'agencement économique, social et environnemental du développement pour que l'on puisse le qualifier, à juste titre, de durable. Et de ce point de vue il nous faut appréhender l'exigence d'une croissance plus verte autant comme un défi qu'une opportunité. Je pense en particulier pour la région Aquitaine à la forêt et la filière bois.

Pour la CGT il y a 3 enjeux majeurs.

-D'abord celui de la revalorisation du travail et de sa place structurante dans la société. Par une revalorisation très sensible de la part des salaires dans la VA. Mais aussi par la création d'un nouveau statut du travail salarié, incluant une sécurité sociale professionnelle, avec continuité des droits pour chacun (formation, retraite, protection sociale). Ce serait une avancée de civilisation.

-En second lieu repenser les fondements des politiques de développement économique et de l'emploi. En particulier la politique fiscale, les exonérations de charges et aides aux entreprises pour les conditionner, à partir de critères objectifs, à l'efficacité en matière d'emplois, de politique salariale, de choix d'investissement. A titre d'exemple, il n'est pas normal que le groupe Dassault perçoive 7,2 millions € de fonds publics pour financer un plan de chômage partiel alors que sa branche aéro vient de dégager 420 millions € de bénéfice net en 2008. De ce point de vue, le conseil régional serait bien inspiré de procéder à une évaluation de l'efficacité de sa politique de développement économique. Concernant le crédit nous constatons que le fait d'avoir injecté des milliards dans les banques sans se donner les moyens de contrôler et de peser sur leur utilisation laisse quasiment entière la question du financement des PME et plus globalement de l'investissement. Nous réitérons notre proposition d'un pôle public bancaire pour un crédit sélectif, au service de l'emploi.

-Le dernier enjeu est d'ordre démocratique. C'est peu de dire que nous avons assisté avec ce capitalisme financier à une recomposition des pouvoirs en faveur des financiers et des actionnaires. Revivifier la démocratie sociale,

par des droits nouveaux d'interventions pour les salariés dans les entreprises est une condition indispensable si on veut placer l'économie au service de l'emploi, du social et du développement durable.

Enfin, quelques mots sur la filière aéro. Nous ne partageons pas du tout la dramatisation organisée autour de l'avenir de cette filière. Il y a certes un impact de la crise sur la filière. Mais il est tout à fait marginal et ne contredit en rien les tendances lourdes. Je rappelle les prévisions à l'horizon 2026, qui ne sont pas celle de la CGT, mais des grands constructeurs. Pour Airbus il y a un marché potentiel de 27000 avions à construire, pour Safran 29800 ; Boeing est le seul à avoir révisé ses projections en raison de la crise, de 29400 à 29000, soit 1,4% à la baisse. Sur les hélicoptères, le marché est estimé à 32000 appareils par Safran.

Pour le groupe Dassault la chute présentée comme vertigineuse du marché d'avions d'affaires ne porte en fait que sur l'annulation de 27 appareils sur les 478 en commande à ce jour, soit une baisse tout à fait relative de 5,5%.

Ainsi, Dassault a 5 ans de plan de charge devant lui, Safran 5 ans, Airbus, 7,5 ans. Le numéro 2 du groupe EADS dans un article à la Tribune vient même de se réjouir avec étonnement d'une prise de commande de 127 appareils pour 12.9 Mds de Dollars au salon du Bourget.

Il n'y a pour la filière aéronautique ni crise de débouché, ni crise de surproduction et encore moins de crise financière. Les grands groupes ont des résultats financiers excellents, et des trésoreries suffisantes pour financer les nouveaux projets et la recherche pour les avions propres de demain. La contrainte majeure pour cette filière est celle du modèle compétitif et de la rentabilité court-termiste qui se traduit par une pression accrue sur les sous-traitants, les salariés, les intérimaires. Elle pèse sur la nature des investissements et le modèle économique d'entreprise de plus en plus éclatée. Le rapport « perspectives pour l'emploi, les métiers et les compétences dans l'aéronautique » n'en fait pas mystère en évoquant d'ailleurs le rythme des délocalisations d'ici 2020.

Un débat interrégional (aquitaine- Midi-Pyrénées) associant les organisations syndicales serait nécessaire sur l'avenir de la filière.